



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



Communiqué de presse

En 10 ans, la Fondation d'aide aux entreprises a soutenu plus de 450 PME genevoises et près de 6'600 emplois

- *Bilan 2015 : 63 entreprises soutenues, soit la 2^e meilleure année d'activités de la FAE*
- *Axes de travail visant à simplifier la vie des PME présentés par Monsieur le Conseiller d'Etat Pierre Maudet*

Genève, le 20 septembre 2016 - **Créée en juillet 2006, la Fondation d'aide aux entreprises dresse le bilan de ses dix premières années d'existence : avec un soutien global de CHF 152.2 mios en faveur de 459 PME genevoises, elle a contribué à créer ou maintenir près de 6'600 emplois dans le canton. Son taux de succès (part de financements honorés par les entreprises) atteint 94.3% sur cette période (chiffres au 31.12.2015).**

Acteur majeur du tissu économique cantonal, la FAE favorise le développement des PME qui représentent 50% des emplois à Genève. Afin de développer sa plus-value, la FAE a initié une nouvelle dynamique en 2015, multipliant les rencontres avec les PME dans le but d'être plus accessible, et une approche visant à impliquer davantage les banques. L'année s'est conclue par des soutiens atteignant CHF 13.5 mios auprès de 63 entreprises, soit 921 postes de travail. En d'autres termes, 2015 est la 2^e plus importante année de la FAE en regard du nombre de PME soutenues et la 3^e pour l'emploi.

En se basant sur des propositions de la FAE issues d'entretiens menés avec des entrepreneurs, le Service de la promotion économique (SPEG) a constitué un groupe de travail en collaboration étroite avec les départements de l'Etat de Genève concernés par l'activité économique. Il s'est attelé à pointer des initiatives, à proposer des simplifications et à amener des solutions à des problématiques liées à la vie des PME dans leurs échanges quotidiens avec l'administration. Présentées par Monsieur le Conseiller d'Etat Pierre Maudet en charge du département de la sécurité et de l'économie, leur mise en œuvre progressive démarrera dès l'automne.

FAE : activités et bilan 2015

Fondation de droit public, la FAE s'adresse à toutes les PME, quel que soit leur stade de développement (création, développement, restructuration, transmission) ou leur secteur. Son objectif est double : favoriser le maintien et la création d'emplois à Genève mais aussi préserver les savoir-faire et la diversité du tissu économique local.

- Le **cautionnement** des crédits bancaires commerciaux ou de leasings représentent 77% des engagements accordés par la FAE en 2015 (CHF 10.4 mios). Durant cette année, la mise en place d'une stratégie visant à augmenter la part du crédit assumée en direct par les banques a d'ores et déjà porté ses fruits au profit des PME (pour un montant d'env. CHF 2 mios). Dans certains cas, la totalité du crédit a finalement été prise en charge par la banque choisie par le bénéficiaire.
- La FAE peut fournir un levier financier lors de levées de fonds par le biais d'une **prise de participation minoritaire**. En 2015, quatre sociétés en ont bénéficié (3 start-up, 1 assainissement) pour un montant global de CHF 1 mio. Depuis 2014, la FAE vise par ailleurs à mieux répartir ses prises de participation, tant pour en augmenter l'impact que pour diversifier les risques.
- Afin de préserver le fonds de roulement des PME, la FAE peut concéder une **avance de liquidités contre la cession de factures ouvertes**. Pour 2015, cette prestation représente CHF 2 mios qui ont permis d'avancer



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



des factures pour un montant global de près de 4 mios (CHF 1.2 mio et 3.5 mios en 2014). Cette augmentation révèle des difficultés de trésorerie accrues pour les entreprises.

- La FAE peut contribuer financièrement à des **missions confiées à des experts** dans le but d'établir un diagnostic sur une activité, un marché, un produit ou encore évaluer une entreprise ou la mise en place d'outils de gestion. Six mandats ont ainsi été réalisés grâce à une participation financière de la FAE en 2015, pour un montant global de CHF 100'000.-.

En complément, des aides ciblées répondent aux spécificités conjoncturelles, comme cela avait été le cas en 2009. Depuis mars 2016, la FAE peut **épauler les industries touchées par l'abandon du taux plancher** du franc par rapport à l'euro. Enfin, les entreprises du canton de Genève peuvent bénéficier via la FAE d'un cautionnement solidaire pour un crédit commercial jusqu'à CHF 500'000.-, octroyé par Cautionnement romand, pour lequel la Confédération assume 65% du risque.

Groupe de travail : simplifier la vie des PME

Le travail de la FAE et du SPEG, en collaboration avec les départements de l'Etat de Genève, se base sur quatre grandes orientations : insuffler un état d'esprit plus orienté entrepreneur dans l'administration en la sensibilisant aux enjeux économiques, rendre l'administration plus accessible (disponibilité tant physique que virtuelle), faciliter les démarches administratives (formulaires intelligents, soutien) et l'accès à l'information, en particulier sous forme numérique. Les axes d'amélioration proposés impactent les PME à divers niveaux et se répartissent en fonction de thématiques qui régissent la vie des entreprises, avec par exemple :

- *Création et autorisation* avec la mise en place d'un « Guichet pour indépendants », la création de formations liées à ce statut ou de tutoriels accompagnant des démarches complexes.
- *Gestion et développement des affaires* avec la mise en place de demandes d'actes authentiques électroniques, un accès facilité aux marchés publics (regroupement d'informations en ligne, ateliers de formation ad hoc).
- *Gestion des ressources humaines* avec la promotion d'outils d'aide au recrutement, le soutien à l'engagement d'apprentis ou la formation des maîtres d'apprentissages en ligne.
- *Finances et fiscalité* avec l'amélioration du soutien administratif dans le cadre des demandes de financement ou le suivi en ligne du dossier de taxation.
- *Innovation* avec le fonds de soutien à l'innovation (lié à RIE III).

En outre, un nouveau site orienté utilisateurs qui a pour objectif de donner une information transversale liée à toutes les prestations dédiées aux PME a vu le jour sous le nom de *demain.ge.ch*.

Dès l'automne, le SPEG et les départements concernés vont poursuivre le travail entamé par la FAE afin de former, informer, sensibiliser, résoudre, promouvoir et faire connaître les initiatives facilitant la vie des PME. Il s'inscrit dans le cadre des objectifs de la stratégie économique cantonale 2030.

www.fae-ge.ch

Contacts médias :

FAE / Patrick Schefer, directeur
patrick.schefer@fae-ge.ch / 022 827 42 84

Service de la promotion économique / Elisabeth Tripod-Fatio
elisabeth.tripod-fatio@etat.ge.ch / 022 388 31 63

CPC sa / Sébastien Bourqui
bourqui@cpc-pr.ch / 022 321 45 40